Le 6/11/2023
Jason ESNAULT (0630999730)
--

Jason ESNAULT
Journaliste
06.30.99.97.30 - 06.69.69.86.47 jason.esnault@ladepechenews.com
groupe.ladepeche.fr ● ladepeche.fr ● midilibre.fr ● lindependant.fr ● midi-olympique.fr ● rugbyrama.fr

Bonjour M. Ferrara,

J'ai prévu une interview de vous pour faire un point sur la fermeture du zoo, qui se poursuit depuis décembre 2021. Vous pouvez répondre à ces questions par mail ou par téléphone, comme vous voulez.

Question 1: Le zoo devait fêter ses 10 ans d'ouverture cet été, mais il est fermé depuis décembre 2021. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Réponse :

Le zoo est fermé au public depuis juillet 2022
En recherche de solution au problème de l'absence de capacitaire disponible sur tout le territoire pouvant couvrir les espèces que nous avons présentes au parc des 3 vallées.

Question 2: Quels sont les blocages pour une éventuelle réouverture ? Pouvez-vous faire un point sur l'état actuel du dossier judiciaire ? Avez-vous une date de réouverture en tête ?

Réponse :

Le blocage est l'absence de capacitaire disponible du fait de la rareté de délivrance de capacité par l'état
Toute est conditionné la difficulté de trouver un nouveau capacitaire.

Pour pouvoir ouvrir au public un parc zoologique en France, il est nécessaire en France qu'un titulaire du certificat de capacité soit présent à temps plein au sein de l'établissement pour en assurer la responsabilité

. Ceci est une spécificité française que l'on ne retrouve dans aucun autre pays d'Europe.

Dans tous les autres pays européens l'autorisation d'ouverture d'un zoo est liée à un agrément obtenu en fonction de critères objectifs tels que la qualification du personnel dans sa globalité, la qualité des installations, le nombre de personnel mis en corrélation du nombre d'animaux présentés, sur des inspections faites pour évaluer la régularité des pratiques zoologiques, etc.
En France la personne qui souhaite obtenir son certificat de capacité doit présenter un dossier devant une commission d'experts, issus pour certains des services de l'état mais pour d'autres, issus de parcs zoologiques les plus importants.
La commission nationale émet un avis consultatif pour que M. le préfet puisse attribuer ou retirer une capacité.
Il est surprenant de voir que cette dernière catégorie d'experts est juge et partie……..
Dans le cas du zoo des 3 vallées, M. le préfet du Tarn a annulé le certificat de capacité probatoire de notre docteur vétérinaire en juillet 20222 après son passage devant la commission nationale.
Or cette commission formée en grande partie par des exploitants de zoos sans qu'aucune faute ne soit reprochée à notre « ex capacitaire « décide de donner un avis défavorable à M. le préfet du Tarn au renouvellement de sa capacité.
L'autorité préfectorale s'appuyant sur l'avis de cette commission retire sa capacité à notre capacitaire rendant ainsi l'ouverture de notre zoo impossible.

Ce système est spécifique à la France, et empêche ou rend difficile aussi la circulation des professionnels européens de parcs voulant s'installer et travailler en France. Ils sont tenus de « passer cet examen » pour exercer durablement en France.
Cela a conduit a une rareté des capacités délivrées par ladite commission et donc à une pénurie de capacitaire qu'il est difficile de remplacer lorsque celui en place est dans l'impossibilité d'exercer.
Cela crée « une entrave par la France à la Libre circulation des métiers en Europe » assurant ainsi un monopole à ceux qui sont en place et représentés dans ladite commission.
Protectionnisme ??

Question 3: Combien d'animaux sont toujours présents sur le site ? Comment et par qui sont-ils gérés ?

Réponse :

Environs 300 dont 20 grands fauves et carnivores
Gérés par une équipe rompue à ce travail sur le site depuis quelques années et réduite en proportion des animaux que nous avons replacé pour réduire les frais de fonctionnement car nous n'avons bien sur aucune recette.
Nous avons la charge assumée de ces animaux qui sont au parc depuis de nombreuses années et qui ont fait le bonheur de générations d'enfant mais aussi des parents.
Nous leur devons respect et protection.

La charte qui leur est consacrée est partagée par le personnel et la plupart des visiteurs (ci-dessous)

CHARTE DES ANIMATIONS

Animations exceptionnelles

Venez nourrir gratuitement nos fauves, nos loups, nos primates, nos girafes, nos animaux
LE BUT DE CES ANIMATIONS EST LA COMMUNICATION INTER-ESPÈCE PAR LE CERVEAU ÉMOTIONNEL.

Le but de ces animations est la communication inter-espèce par le cerveau émotionnel.

La communication inter espèce est rendue possible, pour la plupart des espèces vivantes, par la manifestation des émotions. À cette fin, le zoo a mis en place plusieurs activités d'animations pour les visiteurs, en particulier les enfants. Ces animations permettent aux visiteurs d'être eux-mêmes acteurs du geste de nourrissage au travers desquelles des affects sont échangés. Ces animations se déroulent systématiquement sous la responsabilité d'un animateur formé pour cette activité en toute sécurité, tant pour le public que pour les animaux. Elles sont annoncées quotidiennement sur un créneau horaire.

Ce qu'est la communication :
Elle est commune à tout le règne du vivant, à des degrés divers ; Elle permet à chaque vivant dans une rencontre avec un autre, soit de son espèce (contenus et expression communes) soit d'une espèce différente (contenus semblables mais expressions différentes) de repérer chez l'autre un contenu émotionnel (la peur, le deuil, les états thymiques (peut-être compliqué), le désir, le désir de puissance,

l'empathie, la solidarité, la fratrie, la peur de la mort). Cette qualité est très développée chez l'enfant. Chacun met dans ce contenu ce qui est propre à son espèce mais aussi à son histoire et à sa biographie. Le cerveau émotionnel gère toutes informations externes et même internes pour adapter l'individu à sa situation d'abord de manière réflexe puis, de manière rationnalisée, l'information étant traitée alors par le cerveau cognitif. Ainsi, nous, humains, animaux parmi les autres, dans notre rencontre avec d'autres animaux, nous pouvons largement communiquer avec eux. Bien sûr l'inverse est vrai.
Un parc animalier permet ce type de rencontre à travers les divers ateliers d'animations. Ces émotions présentées ont donc une expression et un sens universel quasi-immédiatement interprétable par l'ensemble du vivant y compris inter-espèce. C'est ce qui se produit lors de notre rencontre avec les animaux du parc lors des animations inter actives. Lors de ces animations. Afin de créer cette interaction entre le visiteur et l'animal, le zoo des 3 Vallées a mis en place différentes animations quotidiennes où le public est lui-même acteur du geste de nourrissage. Ces animations se déroulent systématiquement sous la responsabilité d'un animateur formé pour la réalisation de l'activité en toute sécurité pour le public et pour l'animal. Elles sont annoncées quotidiennement sur un créneau horaire sur nos différents sites internet.

EFFETS ATTENDUS DE CES ANIMATIONS

1. Ce n'est pas un spectacle
La connaissance académique ou acquise par des lectures, des reportages ou des spectacles animaliers est utile mais superficielle et ne nous permet pas d'intégrer dans notre vécu la nature et l'identité même de « qui » nous rencontrons.
De fait, l'homme accepte ou perçoit difficilement que tous les animaux ont, comme pour nous même, une biographie, une histoire, une identité d'espèces, une identité propre et une structure émotionnelle et ceci chez la plupart des espèces tout particulièrement chez les oiseaux et les mammifères (dans tous les cas chez les espèces vertébrées, qui élèvent leur progéniture).
2. C'est une rencontre
2-1- L'émotion apportée par les animations et les informations infra-conscientes qu'elles apportent, permet seule, d'ouvrir la porte à la connaissance consciente, car elle achemine cette information émotionnelle jusqu' aux structures cognitives qui élaborent" la pensée du monde » et la représentation de l'autre, certes subjective.
2-2- De plus, elle est partagée par toutes les espèces à des niveaux spécifiques à chacune) en qualité d'espèces et en qualité d'individus. Par exemple, on dit d'un chien : « il sent si l'on a peur » ou bien « il ne m'aime pas alors qu'il ne dit rien à mon voisin ? ». Ce que nous-mêmes pouvons être amené à dire dans le cadre de nos relations sociales.

3. Elle permet :
3-1- à chaque être humain impliquée dans cet exercice de mieux comprendre le monde du vivant en communiquant par cet échange empathique avec l'animal avec qui on pratique cet échange ;
3-2- elle permet à chaque animal, dans cet échange, de prendre connaissance du contenu émotionnel de son interlocuteur humain ou autre. La plupart des animaux sont capables d'identifier et de mémoriser de manière durable leur interlocuteur, d'enrichir ainsi leur mémoire, leur vie émotionnelle et leur vie psychique. Lors de ces rencontres chaque fois uniques car attachées à la rencontre de deux individus spécifiques, chacun d'eux aura le souvenir de l'autre de manière définitive (et pérenne). Ainsi chacun » visiteur –visité « imagine le monde de l'autre à partir de ce qu'il a compris de l'essence de l'autre au moyen de son univers mental.
3-3- le devoir de solidarité :
Le devoir de solidarité avec les animaux que nous enfermons pour nous aider à sensibiliser nos enfants (très souvent grâce à la prédominance chez eux de l'intelligence émotionnelle) et si possible nous-même adultes.
Ils sont en captivités :
– Pour nos besoins de leur connaissance intime
– Pour la sauvegarde
– Nous ne devons pas les laisser seuls
– Ils doivent êtres avec nous en temps partagé et pas seulement avec les soigneurs

Chaque visiteur est une rencontre particulière qui enrichi leur univers mental et bien sûr le nôtre. Dans la rencontre individuelle telle que préconisée dans les animations, nous regardons un animal en particuliers et éprouvons un affect particulier dont l'animal saisit un sens qui souvent nous échappe mais dont nous savons qu'il existe (nous connaissons l'existence). Parallèlement, l'animal saisit de nous un affect dont il ne sait pas le sens profond mais qui est pour lui une nouveauté interactive qui enrichit son univers mental. Ainsi au-delà des frontières de la compréhension parfaite réciproque, il y a un univers mental partagé qui enrichit chacun des partenaires mais plus particulièrement l'animal enfermé dont c'est une des seules possibilités de développer et de participer à une vie psychique complexe et partagée, comme il peut le vivre dans son milieu naturel au cours de ses relations intra et inter-espèces.
Ce que nous nommerons « la création d'une belle vie psychique dans un temps partagée, véritable auberge espagnole de la vie psychique, ou chacun apporte sa contribution sans connaitre véritablement le menu ».
Ainsi le débat est ouvert, mais nous ne pouvons plus ignorer que la question de la communauté inter espèce (y compris l'espèce humaine) des fonctions émotionnelles, cognitives et biographiques dans le règne animal s'entrouvre de manière irréversible, nous amenant à la prendre en considération chaque fois que nous traitons de nos rapports avec le monde du vivant. Il est de notre devoir de permettre à chaque visiteur d'apporter à chaque animal en captivité un peu de lui-même. Les animations interactives sont faites en particuliers dans ce but.

NB- LES ANIMATIONS ? QUI ? AVEC QUI ?

1. **Qui ? Tous les visiteurs y compris les plus jeunes**
2. **Avec qui ? Pas avec tous les animaux**

En effet la mission des zoos est, outre les fonctions essentielles au bien-être des animaux et à la sécurité de tous.

2-1- La pédagogie

A- La pédagogie n'est possible qu'avec des animaux qui ne peuvent pas être concernés par un programme de reproduction–réintroduction soit parce qu'ils sont hybrides et porteur de possibles dérives génétiques qui mettraient leurs espèces sauvages en danger ; soit parce qu'humanisé par une proximité trop proche avec l'homme dès leur plus jeune âge, leur réintroduction serait difficile pour assurer leur survie.
Ainsi tous les animaux qui de notre fait son porteur de cet handicap relatif à la réintroduction doivent bénéficier de ces rencontres avec nous car nous leur devons cela, afin de leur permettre cette vie interactive avec nous (ce qu'ils auraient) dans leur habitat naturel avec leur riche environnement et que leur vie en parc ne leur permet pas.
2-1-b- La reproduction est nécessaire pour assurer un patrimoine génétique d'espèce. Les animaux porteurs de celui-ci dans des formes compatibles avec l'objectif de la conservation de l'espèce doivent pouvoir se reproduire selon les programmes fixés par l'EAZA. Cependant s'ils sont trop humanisés pour pouvoir être réintroduits ils doivent bénéficier de ces animations afin de leur permettre cette vie interactive avec nous qu'ils auraient dans leur habitat naturel avec leur riche environnement et ce que leur vie en parc ne leur permet pas.

B- La conservation

Les animaux porteurs d'un patrimoine génétique utile pour l'espèce et non humanise ou destinés par les programmes de l'EAZA à être réintroduits doivent être protégés de toute humanisation et ne doivent pas être l'objet d'une quelconque animation.

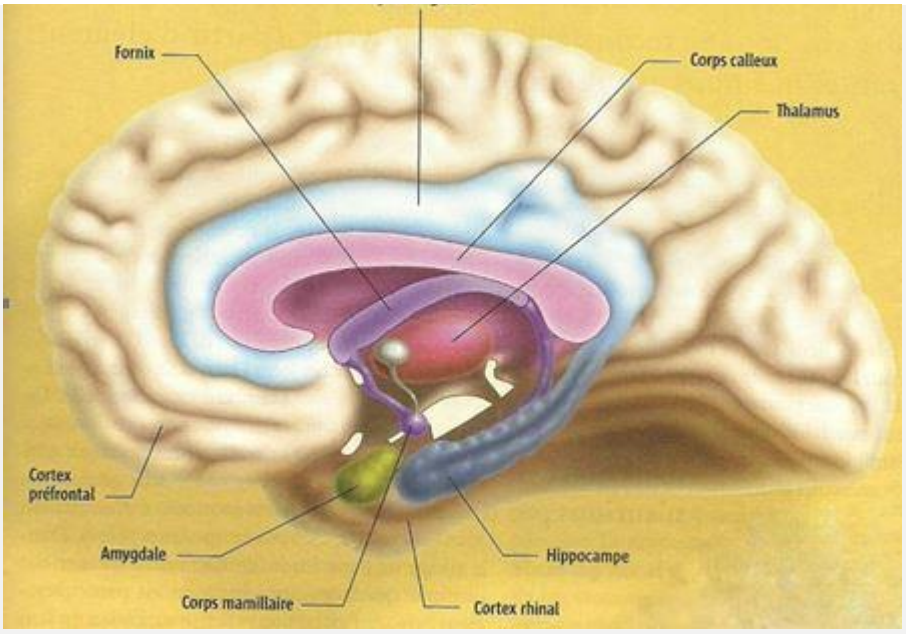

Le cerveau émotionnel

C'est le cerveau que tous les mammifères ont en commun. Il commande à la fois les émotions et toute la physiologie du corps. Le cerveau émotionnel possède les mécanismes d'autorégulation : capacité innée à retrouver « l'équilibre et le bien-être ».

Il est le poste de commande qui reçoit les informations venant du corps et y répond en contrôlant l'équilibre physiologique. Ce système limbique est peu perméable au langage et à la raison. Il est plus intime avec le corps qu'il ne l'est avec le cerveau cognitif. C'est pour cette raison qu'il est plus facile d'accéder aux émotions par le corps que par la parole.

Présentation du Parc :

Situé à **Montredon-Labessonnié** dans un cadre exceptionnel de 60 hectares rural et paysager jouxtant le Parc Naturel du Haut Languedoc. Le Zoo offre 3 kilomètres de randonnées pédestres sur des chemins boisés.

Mais dès l'entrée du Zoo sur le circuit voiture pour atteindre la zone piétonne du Zoo, vous rencontrerez des groupes de chameaux, de lamas, et de cervidés libres de courir dans les bois et les coteaux.

Puis, dans la zone piétonne, de site en site, la rare et riche collection de **600 animaux** représentant **70 espèces** de la faune sauvage, notamment la plus exceptionnelle collection de félins de la planète avec les groupes des lions, dont les blancs, des tigres du Bengale, des tigres blancs, des léopards, les magnifiques et, les farouches panthères nébuleuses, les pumas et caracals. Mais aussi les hyènes tachetées, …
La plaine Africaine de 10 hectares dans le cadre singulier qu'offrent les 3 Vallées plongeant vers le plateau du Sidobre abrite girafes, zèbres, et bien d'autres cervidés qui galopent librement avec leurs petits, au côté des autruches.
Les bois abritent l'importante meute de loups arctiques, les loups gris d'Europe et les renards. Dans la Vallée Asiatique se côtoient les groupes de yacks et les majestueux troupeaux d'antilopes nilgaut et cervicapres …

Dans l'espace Primates, de vastes enclos hébergent capucins, macaques rhésus et magots, lémuriens, cattas et varis, ouistitis, singes vervet, gibbons en famille, … qui côtoient loutres indiennes, loutres d'Europe et ratons laveurs.

Dans la Vallée des Lacs se succèdent les plans d'eau dédiés aux pélicans puis aux flamants rose, ses cygnes noir et blanc majestueux, ses grues, ses nandous, …
Et bien sûr sa petite ferme tactile et ses jeux pour les enfants.
Ce qui est unique dans ce Zoo c'est la possibilité, tous les jours, pour tous les visiteurs y compris les enfants, de donner eux même et gratuitement à manger aux félins, aux loups, aux primates, loutres et ratons laveurs sous surveillance d'un(e) soigneur (euse). Une rencontre émotionnelle unique avec chaque animal. (Ne pas oublier si besoin d'acheter de la nourriture pour animaux a la boutique)

Un projet ouvert à tous…

En effet dans le cadre du DITEP (Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif Pédagogique) qui est un dispositif de soins vers lequel la maison départementale de l'autonomie (MDA) oriente des enfants souffrant de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales. Ce dispositif s'adresse à des jeunes présentant des troubles de la relation et de la socialisation pouvant se traduire par une attitude d'opposition, de transgression ou par une volonté de retrait, d'inhibition et de peur de l'inconnu.
Mais aussi à toutes les familles et jeunes venant de tous horizons pour qui la participation à ces ateliers peut être structurants psychologiquement et bien sur toutes les écoles.
Monsieur Ferrara-Sauveur (créateur du Zoo, médecin pédopsychiatre) propose une série d'ateliers sur la médiation animale autour des thématique et objectifs suivis suivantes :

1-connaissance de la biodiversité de type visite académique (désir de connaitre, connaissance des continents et de leur problématique et des problématiques du climat et ses effets sur le monde de ce jour et avenir)
Apprendre des soignants : pédagogie sur les espèces animales, la géographie, l'alimentation, sauvegarde de la biodiversité et de la chaîne animale, place de tous les animaux dans la chaîne alimentaire, place des animaux dans un zoo : quelle est leur place, l'intérêt qu'il soit là pour protéger des espèces, sensibiliser l'importance de la place des animaux dans la chaîne alimentaire.
Connaitre leur habitat et leur « pays » mais connaitre aussi les problématiques croisées de ces espèces avec les autochtones.
Quel modèle de développement de ces populations dont un des segments serait le développement du tourisme culturel et la sauvegarde leur biodiversité.
Pouvons-nous y participer et comment ?
Connaissance de la mécanique darwinienne et de l'évolution du vivant.
Moyens :
Carte qui fournit des informations sures :

- habitat
- population
- problématique de ces lieux économiques démographiques environnementales
- développement possible
- arbres de compréhension de la mécanique darwinienne de l'évolution du vivant

2-communication inter espèces) par le nourrissage (désir de rencontres partagée avec l'animal)

Où comment faire société ensemble du vivant
Car le vivre ensemble est possible si nous respectons la dialectique des services rendus croisés dans l'élevage et un bon exemple.
L'atelier est centré sur une approche individuelle de chaque animal par l'intermédiaire d'un jeu de nourriture avec une perche pour toutes espèces et manuelles pour les perroquets et les primates
C'est une rencontre personnelle avec une personnalité car chaque animal à une histoire et une personnalité
Après apprentissage les stagiaires pourront encadrer eux-mêmes des groupes de visiteurs et en particulier des enfants sous la surveillance bien sûre d'un éducateur
Durée de l'atelier : deux heures dont demi-heure aux loups demi-heure aux fauves demi-heure aux perroquets demi-heure aux primates

3-du « *prendre soin* « sens des responsabilités « penser la sécurité des visiteurs « aider a la réhabilitions et enrichissement de habitats des animaux

Cet atelier appelé « atelier rangers » nécessitera une tenue de travail « rangers »

Le travail consistera en :

- enlever les mauvaises herbes et les ronces des abords de chemin.
- Amélioration des barrières
- mise en place de jouer pour les animaux (ballon percé et pleine nourriture pour les primates tronque percer pour les fauves avec de la viande etc.)
- entretien des affichages
- guider le visiteur dans le zoo

4-penser l'autre dans son unité et spécificité (connaitre l'autre dans son unité et sa sensibilité psychique : atelier de projection émotionnelle)

- Tous les animaux pensent et éprouvent des affects
- Nous projetons sur l'autre nos propres affects
- Nous tentons de repérer les affects des autres

Cet atelier sera dédié à la reconnaissance des affects de certains animaux qui sont choisis préalables.
Le repérage ses affects ne se fera pas photographies avec commentaires ou des dessins toute forment de traduction écrite de l'affect supposé et de ce que cela génère comme affect en soi

L'atelier dure trois heures plus une heure de débriefing où chacun restitue son travail.

5 – atelier accompagnement nourrissage avec soigneur

- préparation nourriture avec soigneur en zone cuisine
- accompagnement des soigneurs dans les taches de distribution de nourriture

Les effets secondaires positifs complémentaires

Outre les objectif s cites plus haut nous attendons des bienfaits apaisants des animaux sur les humains 'médiation animale zoothérapie ou AAA Activité Assistées par l'Animal).

Ces séances à visée thérapeutique, pédagogique, éducative et/ou de loisir, s'adressent à des adolescents en situation de fragilité ou de handicap, physique ou psychologique ou en recherche des codes du vivant.

Prendre soin des animaux demande une certaine patience, du calme, de la disponibilité, apprendre à gérer ses émotions et à contenir ses émotions (être calme, gestes adaptés, parler doucement et parfois accepter le silence). De plus, il est essentiel d'être attentif et vigilant face aux réactions inconnues et spontanées de la part des animaux. Un des objectifs étant d'apprendre à décoder les signes (langage non-verbal) de ces derniers autant dans leurs demandes d'approche, de lien ou au contraire de distance. « *L'aller vers l'animal* » induit d'être sensible, d'être à l'écoute de l'animal sur le moment et d'accepter ses demandes : comprendre qu'on ne maitrise pas animal et prendre conscience de l'altérité.

La prise de conscience d'être en relation avec l'animal, permet de se différencier, d'accepter les limites de l'autre et ses propres limites. Cette ouverture à l'altérité, à l'acceptation de ne pas maîtriser l'animal, « *d'être avec/auprès de lui* » offre un accompagnement thérapeutique pour les jeunes qui vont participer à cet atelier.

Valoriser : contribuer au bien-être de l'animal (amélioration de son habitat). Ressourçant, nourrit une faille narcissique.

Un lien se crée avec l'animal : reconnaissance, gestes doux, nourrissage,

En conclusion

La médiation animale est ici utilisée afin d'atteindre les objectifs :

- Sur le plan moteur
- Sur le plan sensoriel
- Sur le plan communication et du langage
- Sur le plan de la compréhension et de l'élaboration de pensée
- Sur le plan de la réactivation de la mémoire
- Sur le plan de l'ajustement de comportements
- Sur le plan affectif et relationnel
- Sur le plan de la responsabilisation
- Sur la distance thérapeutique
- Sur le plan social
- sur le plan des connaissances académiques de manière ludique
- sur le plan de la connaissance des affects de l'autre

- sur le plan de la bienveillance à l'égard de l'autre dans les liens affectifs que nous lui proposons
- soit la notion de fidélité, d'attachement et de pérennité dans les relations

De plus le partenariat pourra s'étendre sur d'autres structures telles que la Landelle, les Circuits de L'aubépine, Sainte Marie et le Set'cinq (structure social et sanitaire).

Question 4 : En 10 ans, le zoo a fait face à plusieurs incidents qui ont fragilisé la réputation de votre site. Comment l'expliquez-vous ?

Réponse :

En 10ans quelques incidents regrettables ont bien eu lieu.

La réputation du parc n'a jamais eu à souffrir de ces quelques incidents.

En contrepartie, la réputation du parc a eu à souffrir de l'interminable succession de procès et de fermetures administratives presque toutes contestées qui a émaillé ces 10 dernières années.

Il serait intéressant que vous puissiez poser cette question à tous les grands zoos pour leur demander combien d'incidents parfois graves ils ont eu à subir en 10 ans d'existence.

Vous dites :

Fuite d'un lynx en 2013

Réponse :

Rattrapé 2 jours plus tard sans incident

Vous dites :

Enfant mordue par le lynx en 2014

Réponse :

Incident regrettable

Je vous précise que ce n'est pas un lynx mais un caracal beaucoup plus petit

Vous dites :

Décès d'une girafe en 2016

Réponse :

On oublie dans le même temps naissance d'un girafon qui a fait le bonheur des enfants

Enfant mordu par un serpent en 2016 **(sans danger car morsure légère et petit serpent non venimeux lors d'une « démonstration contact » maladroite par le soigneur)**

Vous dites :

Fuite de 9 loups en 2021 et fermeture du zoo depuis décembre 2021

Réponse :

Comme vous le savez puisque vous avez rapporté cet événement lors de cet incident les loups n'ont pas fui.

Ci-dessous communiqué de presse confiée à l'AFP lors de cet incident :

« Face aux approximations et erreurs factuelles publiées par certains médias à la suite de l'arrêté de suspension provisoire d'ouverture du zoo pris par la préfecture du Tarn, le Zoo des trois vallées tient à préciser que:
- le week-end dernier, neuf loups qui venaient d'arriver au parc zoologique, après avoir détruit les trappes de sécurité sont sortis de leur enclos de nuit ou ils étaient enfermes pour observation avant de les lâcher dans leur vaste parc de jour.
Ils ont alors accédé à ce parc de jour ainsi qu'a deux autres parcs contigus, qui tous ont été conçus pour accueillir par le passé d'autres meutes de loup, sans que cela ne pose jamais aucun problème.
Ils n'ont donc jamais quitté un de ces enclos.
A aucun moment, ces animaux n'ont été on contact ou n'ont représenté une menace pour les visiteurs et pour les agents du parc.
Devant le comportement anormal de certains d'entre eux nous avons appliqué le protocole de sécurité très strict en vigueur dans l'établissement. Quatre loups ont hélas! Dû être abattus par le personnel du parc.
En permanence toutes les mesures conservatoires ont été prises et notamment l'évacuation immédiate du public.
-toute l'équipe du parc des 3 vallées est mobilisée pour assurer sa réouverture dans les meilleures conditions.
Sauveur Ferrara, propriétaire. «

Le parc a été ré ouvert par décision préfectorale en juillet 2022 alors même que nous contestions devant le tribunal administratif cette fermeture par arrêté préfectoral.

Cet arrêté de réouverture a été signifié par la préfecture, au zoo, avant même que le tribunal administratif ne se prononce.

Je précise que Monsieur le préfet, dans les jours qui ont suivi, a décidé de retirer la capacité probatoire de notre capacitaire, sans motif signifié, et a demandé pour cela l'avis de la commission nationale qui a émis un avis négatif conformément aux vœux du représentant de l'État

Le dit capacitaire a porté devant les tribunaux ce litige le concernant.

Le résultat immédiat étant que nous ne pouvons plus ouvrir le zoo faute de capacitaire.

Vous dites :

Fermeture du zoo en octobre 2020 par l'ancienne ministre de l'écologie Barbara Pompili

Réponse :

Voir le sort juridique pitoyable de cette aventure hasardeuse de la ministre (largement initié par un refuge concurant) dans le résumé des procédures que nous avons subi (document ci-dessous chapitre 3)

Je vous invite à prendre connaissance du document ci-dessous qui résume notre vie judiciaire plus que zoologique.

HARCÈLEMENT ADMINISTRATIF & JUDICIAIRE DU PARC DES 3 VALLÉES :

KAFKA SE CACHE DANS LE TARN !

Ouvert en juillet 2013, le parc zoologique des trois vallées est établi sur un espace vallonné et arboré de 58 ha. Il accueille une collection entre 660 et 1200 animaux de la faune sauvage comptant, selon et a bénéficié d'une autorisation d'ouverture le 15 novembre 2012. Depuis maintenant près de 6 ans, il subit des procédures administratives et pénales à répétions qui compromettent sa pérennité et dont voici les principales dates-clé.

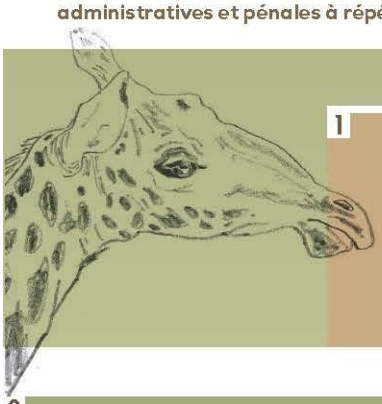

1

MAI 2017

Le Parquet de Castres cite le gérant devant le Tribunal de proximité pour des contraventions relatives au traitement des animaux

DECEMBRE 2017

La Cour d'Appel de Toulouse le relaxe de la totalité des faits poursuivis

2

MAI 2016

Le Parquet de Castres cite le gérant devant le Tribunal correctionnel pour trois délits et trois contraventions

NOVEMBRE 2016

Le Tribunal Correctionnel renvoie l'affaire sine die

OCTOBRE 2017

Le Parquet de Castres saisit le juge d'instruction pour ces six infractions, plus six infractions nouvelles

OCTOBRE 2018

Le juge d'instruction met le gérant en examen et le place sous contrôle judiciaire (interdiction de gérer le parc)

NOVEMBRE 2018

La Chambre de l'instruction de Toulouse lève le contrôle judiciaire

MARS 2019

La Chambre de l'instruction de Toulouse annule toute la procédure d'instruction depuis octobre 2017

JANVIER 2021

Le Parquet de Castres cite à nouveau pour les mêmes infractions devant le Tribunal Correctionnel

JUILLET 2022

Après deux reports, l'affaire vient à l'audience. Le procureur abandonne les poursuites pour la moitié des infractions

JUILLET 2022

Le Tribunal relaxe pour la totalité des infractions poursuivies. Le Procureur ne fait pas appel

3

OCTOBRE 2020

Arrêté préfectoral ordonnant la fermeture du parc et le transfert des animaux (annoncé sur twitter par la ministre de l'environnement)

NOVEMBRE 2020

Le président du Tribunal Administratif suspend l'arrêté pour atteinte grave manifestement illégale à une liberté fondamentale et condamne l'Etat à verser 1500 € au parc pour les frais de procédure

AVRIL 2021

Le préfet retire son arrêté

4

NOVEMBRE 2020

Le préfet prend un arrêté de mise en demeure de corriger des non conformités. Le Parc traite les points justifiés et fait un recours contre l'arrêté

JUIN 2022

Le préfet abroge son arrêté quelques jours avant son examen par le Tribunal administratif

5

NOVEMBRE 2020

Le préfet prend un arrêté retirant l'agrément sanitaire du Parc
Le parc fait un recours contre l'arrêté

JUIN 2022

Quelques jours avant l'audience du Tribunal Administratif, **le préfet abroge son arrêté**

SEPTEMBRE 2022

Le Tribunal administratif constate l'abrogation et condamne l'Etat à verser 1000€ au parc pour les frais de procédure

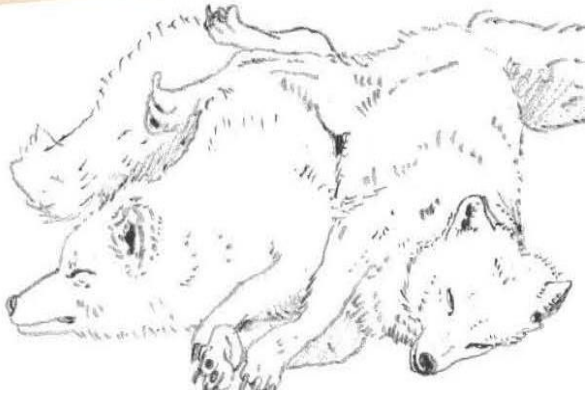

DÉCEMBRE 2021

Arrêté de suspension d'ouverture du zoo après une tentative d'évasion... (loups d'Europe)

JANVIER 2022

Renforcement des équipements de sécurité et demande de retrait de l'arrêté de fermeture, puis recours en annulation et recours en suspension de l'arrêté

MARS 2022

Visite d'une commission loups à la composition controversée

MAI 2022

Arrêté ordonnant le transfert de tous les loups de l'établissement (loups d'Europe et aussi de l'Hudson la plupart nés dans l'établissement)

MAI 2022

Recours en annulation et suspension de l'arrêté de transfert des loups

MAI 2022

Transfert forcé des loups d'Europe par la préfecture 6 jours avant l'audience du Tribunal et garde à vue du gérant qui avait fait connaître par écrit son désaccord avec l'interruption du processus de soin des loups d'Europe

JUIN 2022

Le président du Tribunal Administratif suspend le transfert des loups de l'Hudson en raison de la probable illégalité de l'arrêté et condamne l'Etat à verser au zoo 1500€ pour les frais de procédure

JUIN 2022

Le préfet annonce par voie de presse qu'il attaque la décision devant le Conseil d'Etat et qu'il maintient la fermeture du zoo au public

JUILLET 2022

4 jours avant l'audience du Président du Tribunal administratif sur la suspension de l'arrêté de fermeture au public, **le préfet abroge son arrêté**

JUILLET 2022

Le Président du Tribunal administratif constate que la suspension n'est plus nécessaire et condamne l'état à payer 2000€ au zoo au titre des frais de procédure

AOUT 2022

Le Tribunal administratif constate l'abrogation de l'arrêté et condamne l'état à payer au zoo 1000€ au titre des frais de procédure

Stop ou encore ?

Kafka dans le Tarn

AOUT 2022

Le Parquet de Castres fait citer le gérant à une audience du Tribunal Correctionnel de mars 2023 pour de « nouvelles » infractions !

Question 5 : Vous avez dénoncé dans un message publié sur les réseaux sociaux la spécificité française d'autorisation d'ouverture. Pourquoi est-elle injuste selon-vous, contrairement aux autres pays européens ?

Réponse :

Voir réponse chapitre trois

Question 6 : Quels sont vos projets de développement pour le zoo ? Est-ce le moment de le repenser ?

Réponse :

À défaut de capacitaire autorisé par les services de l'État à permettre une ouverture au public nous avons demandé dans l'attente de trouver une solution ad hoc à nous mettre provisoirement en situation « de parc élevage « avec un capacitaire élevage qui autorise le maintien des animaux restants chez eux dans notre parc.

Repenser l'avenir du zoo : non mais le finaliser

Si ce n'est pour améliorer les infrastructures et recruter le personnel nécessaire pour une éventuelle réouverture et parvenir à recruter un capacitaire ouverture au public.

Pour améliorer les thématiques de visite et le concept

Si l'ouverture devient possible car nous aurions trouvé un capacitaire « ouverture au public, » celle-ci sera dédiée, essentiellement voire exclusivement, et, à la sensibilisation du public et particulièrement des enfants aux problématiques relatives à la biodiversité par une connaissance intime et partagée par eux de chacun de nos animaux suivant les principes de la charte ci-dessus.

Mais aussi aborder les problématiques économiques, environnementales et civilisationnelles impactant notre espèce et plus généralement le vivant

Le parc animalier par le témoignage que nos animaux portent sur leur sort est un lieu extrêmement signifiant pour ouvrir tous débats à ce sujet.

De nombreux établissements médico-sociaux, des travailleurs sociaux des accompagnateurs de justice nous ont demandé de mettre en place des ateliers pédagogiques dans l'esprit des principes de la charte.

Et tout cela dans la suite de ce qui a déjà été mise en place avant cette fermeture

C'est ainsi que nous pensons et croyons l'utilité des parcs zoologiques.

Je précise que conjointement à la réponse faite à Monsieur Jason ESNAULT journaliste à la dépêche l'interview est publiée sur le site Internet et Facebook du parc
Sauveur Ferrara gérant

Jason ESNAULT (0630999730)
--

Jason ESNAULT
Journaliste
06.30.99.97.30 - 06.69.69.86.47 jason.esnault@ladepechenews.com
groupe.ladepeche.fr ● ladepeche.fr ● midilibre.fr ● lindependant.fr ● midi-olympique.fr ● rugbyrama.fr